

TRANSPORTS

Travail, voiture, partage

Le site Kangouroule.fr de la chambre de commerce et d'industrie d'Amiens simplifie le covoiturage des salariés. Amiens Métropole figure parmi les 50 entreprises partenaires. Et la vôtre ?



Jean-Christophe Fouquet

Gilles Demailly et Bernard Désérable de la CCI lors de la signature de la convention.

Aller au boulot à plusieurs dans une voiture, histoire de partager les frais d'essence. Le principe du covoiturage n'est pas nouveau. Mais au fur et à mesure que le pétrole flambe, son organisation, elle, se modernise. Le Net est passé par là. Depuis deux ans, la chambre de commerce et d'industrie (CCI) d'Amiens a mis en ligne www.kangouroule.fr. Un site de mise en relation qui facilite l'organisation pour les salariés des entreprises adhérentes. Le CHU, la SNCF... et, depuis le 17 septembre, Amiens Métropole. À ce jour, cinquante entreprises jouent le jeu. « Chaque employé crée son profil, détaille Olivier Leclercq de la CCI. Il sélectionne sa zone d'activité. Puis spécifie ses horaires et mentionne s'il veut être conducteur ou passager ».



Kangouroule prend la suite et vous met en contact avec quelqu'un qui habite près de chez vous et travaille dans le même bassin d'emplois. « Zone industrielle, pôle Jules-Verne, la vallée des Vignes, ou bien la ZAC de la Haute-Borne à Rivery pour ne citer qu'elles, énumère Olivier Leclercq. Ce covoiturage ne se limite pas seulement à vos collègues. Et c'est très sécurisant puisque rien n'est anonyme. » Tenté ? Il suffit de demander à votre patron d'adhérer. C'est gratuit.

Antoine Caux

www.kangouroule.fr